



PROJET ÉDUCATIF

École primaire Mirabel-en-Haut

AVRIL 2012



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

À l'école primaire Mirabel-en-Haut, l'avenir se construit pas à pas



C'est sous le thème « L'avenir se construit pas à pas » que s'inscrit notre premier projet éducatif. Par cette thématique, nous rappelons que l'enfant est un être en devenir. Tout enfant acquiert son autonomie, développe sa capacité à réfléchir par lui-même, au travers des apprentissages et des responsabilités adaptées à son niveau. Chaque apprentissage, si petit soit-il, mérite d'être souligné. Chaque apprentissage représente un pas vers l'avenir.

RÔLE ET STRUCTURE DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil de cohérence et de développement.

Le projet éducatif traduit des intentions communes, qui découlent de la raison d'être de l'école ou, si l'on préfère, de sa mission. L'école Mirabel-en-Haut a, comme toute école québécoise, une finalité commune définie dans les orientations ministérielles, et particulièrement dans la Loi 180 sur l'instruction publique. L'école a également la mission d'intégrer dans son projet éducatif les orientations stratégiques de la commission scolaire, comme le prescrit la loi 124. Elle a enfin une mission particulière qui lui vient des besoins de sa clientèle ainsi que des valeurs partagées par la communauté scolaire locale. Derrière ces choix d'orientations se profile une conception de l'apprentissage et de l'éducation à laquelle adhèrent les membres de l'école. Le projet éducatif ne prétend pas décrire ce que toutes les écoles québécoises ont en commun : les documents d'orientation du Ministère et le Programme de formation y pourvoient abondamment. Son rôle est de préciser ce que notre école a de particulier, ce qui la différencie des autres écoles, ce qui la caractérise. Il ne remplace donc pas le projet éducatif national : il s'y ajoute, l'éclaire, le précise ou l'enrichit, selon le cas, et décrit les accents particuliers que l'établissement apporte à la mission éducative générale de l'école.

Le projet éducatif a une triple fonction : de référence, d'orientation et d'évaluation.

Le projet éducatif est la mémoire de l'établissement.

Il vise d'abord à préciser, de façon explicite, les priorités permanentes de l'école, au-delà des variations conjoncturelles et des changements de programmes ou de personnel. C'est l'outil qui, pour les prochaines années, permettra à un nouvel arrivant dans l'école de comprendre les éléments essentiels de la culture institutionnelle et de se les approprier, afin de mieux s'intégrer à l'équipe-école et de travailler dans la même direction. C'est sa fonction de référence.

Le projet éducatif est la boussole de l'établissement.

Il vise aussi à donner de la cohérence à l'action éducative, à réduire la part de hasard ou d'arbitraire dans le choix des priorités et dans la prise de décision. Dans un contexte où les énergies et les ressources sont nécessairement limitées, il fournit des critères permettant d'affecter prioritairement celles-ci aux projets et aux actions les plus susceptibles de faire progresser l'école dans le sens souhaité. Il débouche sur le plan de réussite de l'école, qui traduit en mesures concrètes les orientations définies par le projet éducatif. C'est sa fonction d'orientation.

Le projet éducatif est la vitrine de l'établissement.

Dans le cadre des nouvelles responsabilités confiées à l'école, le projet éducatif est un outil de reddition de comptes qui permet de faire le point et d'évaluer le vécu de l'établissement à la lumière de critères et d'indicateurs.



LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET ÉDUCATIF

NO\$ CROYANCES

À la base de ce projet éducatif, nous voulons affirmer nos croyances.

Nous croyons que l'apprentissage est un processus qui dure toute la vie.

Chaque individu a de la valeur et mérite le respect.

Les individus apprennent de différentes façons et à des rythmes différents.

L'erreur fait partie intégrante de l'apprentissage.

La réussite éducative passe par l'effort, la confiance, la persévérance, la responsabilisation.

VALEURS ÉDUCATIVES PRIVILÉGIÉES

L'élaboration du projet éducatif constitue le moment privilégié pour montrer nos couleurs en identifiant les valeurs qui nous tiennent à cœur et qui guident nos actions. À l'école primaire Mirabel-en-Haut, voici les valeurs que nous privilégions comme trame de fond de l'ensemble du présent projet éducatif :

Sur le plan intellectuel : l'effort et la communication

Sur le plan personnel : l'autonomie

Sur le plan social : le respect et le sens des responsabilités

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET LEUR GRILLE DE LECTURE

L'école primaire Mirabel-en-Haut a pour mission d'**instruire**, de **socialiser** et de **qualifier**. Il s'agit là des trois grandes missions de l'école québécoise. Ces trois missions sont spécifiées en **orientations générales** qui constitueront le cœur du présent projet éducatif:

Pour chacune des orientations, on retrouve :

- l'**énoncé** de l'orientation;
- sa **justification**, c'est-à-dire les raisons qui ont amené l'école à la retenir et, lorsqu'il y a lieu, la valeur éducative sous-jacente;
- l'identification de certains éléments du **vécu actuel** de l'école qui actualisent cette orientation. Ces éléments ne sont pas exhaustifs : nous avons retenu, à titre d'illustration, que quelques éléments représentatifs du vécu institutionnel de l'école;
- son ou ses **objectifs**, qui précisent les aspects de l'orientation générale qui seront particulièrement actualisés au cours des prochaines années. Il ne s'agit pas de moyens d'action proprement dits (qui apparaîtront dans le plan de réussite de l'école), mais d'une clarification de l'orientation.



LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET ÉDUCATIF

MISSION: INSTRUIRE

L'école compte parmi les lieux importants de transmission des acquis de la société entre les générations. Par le biais de ses activités de formation, elle crée un environnement dans lequel l'élève s'approprie la culture de son milieu, poursuit sa quête de compréhension du monde et du sens de la vie et élargit l'éventail de ses moyens d'adaptation à la société. Les orientations retenues dans notre projet éducatif visent donc à favoriser chez l'élève l'acquisition de valeurs, de connaissances et de compétences essentielles à une insertion harmonieuse dans la société. Nous voulons amener l'élève à s'outiller pour continuer d'apprendre tout au long de sa vie. L'élève est appelé à développer des qualités de penseur, de communicateur, d'ouverture, de créativité et de réflexion.

ORIENTATION 1 L'ART DE LA COMMUNICATION

L'ÉCOLE VISE À DÉVELOPPER CHEZ L'ÉLÈVE DES COMPÉTENCES ET DES CONNAISSANCES LUI PERMETTANT DE COMMUNIQUER EFFICACEMENT.

À la fois langue de communication et langue d'enseignement, le français est au cœur des préoccupations du Québec et de notre école. La langue joue un rôle essentiel dans toutes les étapes du processus d'apprentissage; lorsque l'élève raconte un événement, tente d'expliquer un phénomène, formule une hypothèse ou réfléchit à une situation problématique, il fait appel à des processus qui se manifestent et se développent par la langue. Il n'existe pas d'autre outil que la langue pour penser. L'école doit insister sur la qualité du français dans toutes les communications. C'est l'outil premier pour l'organisation et la structuration de la pensée, la porte d'entrée de toutes les disciplines, le pivot de la culture, un atout majeur pour l'intégration sociale et un prédicteur de la réussite scolaire.



Cette orientation se développe en fonction des objectifs suivants :

♦ MAÎTRISER LA LANGUE PARLÉE ET ÉCRITE

L'élève doit percevoir la lecture et l'écriture comme des outils de communication utiles dans tous les domaines de sa vie et non pas aux seuls travaux scolaires. Pour devenir un lecteur, un scripteur et un locuteur compétent, l'élève doit en découvrir toutes les facettes et aussi, maîtriser les règles qui régissent la langue. L'apprentissage de la lecture est un processus long et parfois laborieux pour certains, mais combien essentiel pour tous les élèves. Une importance est aussi donnée à la qualité de la langue qui est une composante majeure de l'héritage culturel dont la maîtrise est essentielle pour accéder aux autres domaines de la connaissance et à la culture universelle. La langue est au cœur de l'apprentissage et des savoirs, mais aussi de l'affectivité, de la création et de l'imagination, la langue, orale ou écrite, permet l'expression personnelle, le dialogue avec l'autre, l'accès à la citoyenneté et à la culture. C'est pourquoi l'élève sera appelé à découvrir la richesse de sa langue, à prendre conscience de l'importance de la maîtriser et à être fier de bien la parler.



◆ **PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS EN TANT QUE LANGUE SECONDE**

L'apprentissage d'une deuxième langue constitue un atout précieux. C'est pourquoi l'école offre aux élèves deux périodes d'enseignement de l'anglais dès la première année. Un programme d'anglais intensif est aussi offert aux élèves du 3^e cycle qui souhaitent devenir bilingues.

◆ **FAVORISER L'EXPRESSION ET LA COMMUNICATION SOUS TOUTES SES FORMES**

Il existe différentes façons de s'exprimer et de communiquer sa langue, sa culture et sa pensée. C'est pourquoi les arts et les technologies de la communication et de l'information (TIC) occupent une place importante à l'école. La société actuelle impose la nécessité d'intégrer les TIC dans toutes les sphères de sa vie. Les arts et les TIC sont une fenêtre ouverte sur le monde.

Quelques exemples de moyens illustrant l'actualisation de cette orientation dans la vie de l'école :

- Implantation de programmes de développement du vocabulaire, de la littératie, enseignement explicite de stratégies
- Périodes quotidiennes de lecture
- Carnet de lecture
- Activités de promotion de la lecture
- Productions théâtrales diverses
- Production d'un conte collectif au 1er cycle
- Soirée littéraire
- Expérimentation d'une grande variété de situations d'interaction relié à différents besoins (cercle de lecture, discussion, débat, causerie, exposé, etc.)
- Parrainage en lecture

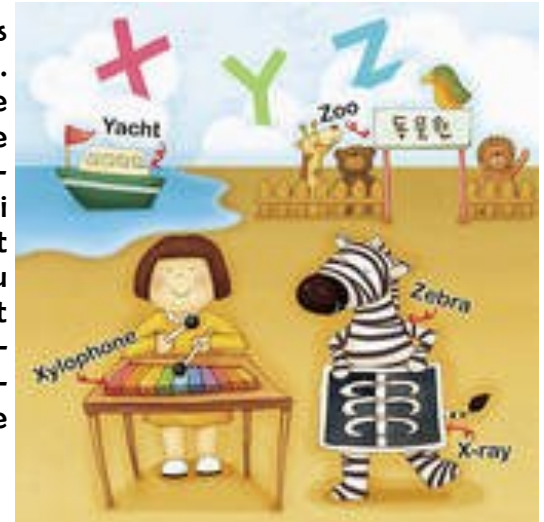


MISSION: INSTRUIRE

ORIENTATION 2: LA RÉALISATION DE PROJETS

L'ÉCOLE VISE À AMENER L'ÉLÈVE À ÉLABORER DES PROJETS VARIÉS ET SIGNIFIANTS, À LES MENER À TERME ET À SE PRÉOCCUPER DE LEUR QUALITÉ.

Parce qu'une compétence se développe dans l'action, les projets représentent des conditions idéales de pratique et d'actualisation. Pour donner du sens à ces projets, nous rechercherons une synergie entre les contextes scolaire et extrascolaire, nous puiserons dans le vécu de l'élève, nous exploiterons l'actualité locale ou internationale. L'élève sera plus motivé à apprendre dans un contexte qui stimule ses intérêts. Le caractère intégrateur des projets permet d'apprendre à l'élève les critères qui donnent à ses productions du contenu et de la qualité. L'élève apprend à planifier son projet et à le réaliser selon des normes. Cette orientation générale sous-tend deux valeurs importantes : la curiosité intellectuelle qui se développe avec la variété des projets et la discipline personnelle qu'exige un travail de qualité, produit dans les délais prescrits.



Cette orientation se développe en fonction des objectifs suivants :

◆ **AMENER L'ÉLÈVE À RÉALISER DES PROJETS VARIÉS ET SIGNIFIANTS**

Réaliser des «projets» significants et variés exclut de se limiter à juxtaposer des tâches hétéroclites sous une étiquette thématique de «projet» ou de faire des projets pour eux-mêmes. Ils doivent inclure les compétences, les connaissances, les contenus de formation et les domaines généraux de formation. Pour assurer la «variété et la signifiante», l'équipe-école doit viser un équilibre entre les sujets pour retenir l'attention tant des filles que des garçons et se soucier de varier les types de productions. Nous veillerons à équilibrer les productions intellectuelles, matérielles et événementielles.

◆ **AMENER L'ÉLÈVE À PARTICIPER À DES PROJETS COLLECTIFS**

Dans le contexte d'une réalisation collective, l'élève doit situer son action dans une planification collective (répartition des tâches, respect des échéances, souci de faire sa part) qui mobilise explicitement sa capacité d'organisation et sa discipline personnelle. Peu importe les activités retenues, nous veillerons à donner à chacun chaque année, l'occasion de participer à de telles réalisations.



◆ DÉVELOPPER UN RÉPERTOIRE DE STRATÉGIES

Travailler en projet, c'est avancer vers un but, prévoir un certain nombre de moyens et d'opérations pour l'atteindre, anticiper la démarche à utiliser et, finalement, aboutir à une production à présenter ou à une action à mener. Le travail en projet requiert une méthodologie et comporte des étapes. Un projet mène toujours à une production. Cette étape importante permet à l'élève de consolider et de faire valoir ses apprentissages. D'ailleurs, un concept est mieux maîtrisé lorsqu'on a l'occasion de l'expliquer. En d'autres mots, cette étape devrait permettre à l'élève de montrer sa compréhension et de favoriser le transfert de ses apprentissages.

◆ PRENDRE PART ACTIVEMENT À SES APPRENTISSAGES

«Apprendre vraiment, c'est savoir ce qu'on a appris et comment on s'y est pris. Apprendre vraiment, c'est pouvoir transférer ce qu'on sait et s'engager dans d'autres apprentissages. Apprendre vraiment, c'est accéder à la liberté en apprenant...» (Meirieu et Frackowiak, *L'Éducation peut-elle être encore au cœur d'un projet de société ?* p. 47)

Puisque l'élève est au cœur des apprentissages, les occasions pour le mettre à contribution sont nombreuses: choix des projets et des activités de classe, responsabilités à assumer, présentation de travaux, utilisation du portfolio, etc.

Quelques exemples de moyens illustrant l'actualisation de cette orientation dans la vie de l'école :

- Arrimage des projets à présenter aux élèves (garçons et filles) de façon à offrir une diversité de sujets
- Préparation des élèves de 4^e année à faire leur choix de profils au 3^e cycle en leur faisant vivre des projets propres à chaque profil
- Choix de profils au 3^e cycle : bain linguistique, sports, arts, TIC et robotique
- Développement d'une thématique annuelle autour de laquelle se développent des projets de classe, de cycle, d'école
- Célébration des apprentissages (présentation des réalisations en mai lors d'une soirée portes ouvertes)
- Utilisation du portfolio



SOCIALISER

ORIENTATION 3: UNE CITOYENNETÉ RESPONSABLE

L'ÉCOLE VISE À DÉVELOPPER CHEZ L'ÉLÈVE DES VALEURS SOCIALES ET HUMAINES QUI MÈNENT À L'EXERCICE D'UNE CITOYENNETÉ RESPONSABLE.

L'école constitue un lieu important de socialisation. L'élève doit pouvoir interagir de façon harmonieuse avec les autres et apporter sa contribution au travail collectif et à la qualité de la vie de la classe et de l'école. C'est d'ailleurs une qualité de plus en plus recherchée dans le monde du travail. Le citoyen responsable est celui qui se préoccupe des autres, de lui-même et de son environnement.



Cette orientation se développe en fonction des objectifs suivants:

♦ FAVORISER CHEZ L'ÉLÈVE UN MEILLEUR «SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE»

Toute personne est digne de respect. L'élève doit appliquer ce principe à travers les conflits qu'il vit. Une attitude de tolérance et de respect envers l'autre, malgré ses différences, doit faire partie de l'éducation donnée à notre école. Le code de vie de l'école dépeint en fait des éléments de la vie en société que les élèves doivent s'approprier afin de devenir de bons citoyens. Le but premier de notre code de vie est d'éduquer. C'est pourquoi, les compétences sociales que l'on souhaite voir apparaître chez l'élève ont une place importante dans le code de vie. De plus, pour aider l'élève à intégrer les comportements attendus, nous adoptons une démarche éducative. Les attentes sont clairement communiquées et enseignées aux élèves. Le comportement positif est ensuite renforcé tout au long de l'année. En effet, nous croyons que les comportements sociaux doivent être enseignés de la même façon que les compétences scolaires pour être intégrés par l'élève. Le manque de respect et l'intimidation ont des effets néfastes dans le développement de l'estime de soi. C'est pourquoi des interventions pour les bannir seront posées tant en prévention qu'en répression.

♦ APPRENDRE À L'ÉLÈVE À NOMMER ET À GÉRER SES SENTIMENTS ET SES ÉMOTIONS.

L'incapacité de verbaliser ses sentiments et ses émotions mène bien souvent à la violence. L'école doit demeurer un environnement sécuritaire où chacun doit s'épanouir. C'est pourquoi, nous souhaitons outiller nos élèves en ce sens par le biais d'ateliers et d'activités variées.



◆ **AMENER L'ÉLÈVE À SE PRÉOCCUPER DE SA SANTÉ, DE SA SÉCURITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE**

Depuis les années 1970, on assiste à une hausse alarmante du taux d'obésité chez les enfants de tous âges au Canada. L'épidémie d'obésité chez les enfants est reconnue comme une menace à la santé et à la qualité de vie de ceux-ci, de façon immédiate et à long terme. Pour bien se développer sur les plans physique, cognitif et émotif, l'enfant doit apprendre très tôt à développer de saines habitudes de vie. C'est pourquoi il importe de multiplier les actions visant à la promotion de la santé.

◆ **DÉVELOPPER DES COMPORTEMENTS ÉCO RESPONSABLES**

Nous visons à ce que l'élève acquiert des connaissances et des pratiques responsables en matière de protection de l'environnement.

◆ **CONFIER AUX ÉLÈVES DES RESPONSABILITÉS DANS L'ORGANISATION SCOLAIRE**

L'implication, l'engagement et la participation des élèves aux différentes activités dynamisent la vie de l'école. De plus, par son implication constructive dans la vie scolaire et parascolaire, l'élève développera un sentiment d'appartenance à l'école.

Quelques exemples de moyens illustrant l'actualisation de cette orientation dans la vie de l'école :

- Code de vie axé sur l'enseignement des comportements et sur le renforcement des comportements positifs
- Ateliers pour contrer l'intimidation
- Ateliers pour développer une estime de soi positive
- Conseil de coopération en classe
- Implantation d'un programme d'habiletés sociales
- Parlement écolier (ministère de la culture, ministère des sports, ministère de la sécurité publique, ministère de l'environnement, etc.)
- Mise en place d'un centre d'emploi pour jeunes bénévoles avec passeport pour comptabiliser les heures de bénévolat
- Animation par les élèves du 3^e cycle
- Carnet défi-santé
- Périodes de mise en forme
- Utilisation des ressources communautaires et des partenaires
- Pratique de l'activité physique à différents moments (pauses actives)



QUALIFIER

ORIENTATION 4: OFFRE DE SERVICES DIVERSIFIÉE

L'ÉCOLE DOIT TENIR COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES APTITUDES ET DES INTÉRÊTS DES ÉLÈVES DANS SON OFFRE DE SERVICES ÉDUCATIFS.

La réussite scolaire est le but immédiat de la scolarisation. L'école a le devoir de rendre possible la réussite scolaire de tous les élèves. Comme les élèves n'apprennent pas tous de la même façon ni au même rythme, l'école doit offrir à chaque élève un environnement éducatif adapté à ses intérêts, à ses aptitudes et à ses besoins. Il est normal que certains d'entre eux éprouvent des difficultés au cours de leur cheminement scolaire. Nous considérons que l'école a la responsabilité de fournir aide et soutien aux apprentissages et d'intervenir sur les difficultés scolaires avant qu'elles ne se consolident en déficit d'apprentissage et, plus tard, en décrochage scolaire. Quant aux élèves performants, l'école doit aussi veiller à ce que ces élèves exploitent et développent leur plein potentiel.



Cette orientation se développe en fonction des objectifs suivants:

◆ ASSURER UN SUIVI RIGOREUX AUX ÉLÈVES QUI PRÉSENTENT DES DIFFICULTÉS

Les études sur la réussite scolaire montrent que les efforts de dépistage et de prévention les plus efficaces sont ceux qui prennent place au tout début de la scolarisation, au moment où l'élève met en place ses assises cognitives. Notre école attache donc une importance particulière aux interventions en maternelle et au 1^{er} cycle et entend intensifier ses efforts en ce sens. Tout au long de son parcours scolaire, l'élève peut rencontrer des difficultés. Qu'il s'agisse de difficultés d'apprentissage, de difficultés de comportement, de difficultés sur le plan personnel, elles peuvent toutes mener au décrochage scolaire. La lutte au décrochage passe par l'offre d'un soutien personnalisé et la prise en compte de la globalité des personnes.

◆ AMENER L'ÉLÈVE À DÉVELOPPER SES TALENTS, SES GOÛTS PAR LA RÉALISATION DE PROJETS VARIÉS ET SIGNIFIANTS

Qu'il s'agisse de filles ou de garçons, d'élèves en difficultés ou performants, l'école doit maintenir le goût d'apprendre chez tous ses élèves. De plus, l'expression de l'intelligence prend de multiples formes: verbo-linguistique, logico-mathématique, kinesthésique, visuo-spatiale, musicale, naturaliste, interpersonnelle et intrapersonnelle. C'est pourquoi, l'école peut, par des actions ciblées, donner la chance aux élèves de travailler à partir de leurs forces, de renforcer les domaines où ils sont plus faibles et de découvrir les activités qu'ils préfèrent.



- **ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE SON IDENTITÉ ET DE SON CHEMINEMENT PROFESSIONNEL.**

Les études sur l'abandon scolaire révèlent que les élèves qui abandonnent ont des aspirations et des résultats scolaires peu élevés, qu'ils ont peu de connaissances du marché du travail et qu'ils ont une faible estime d'eux-mêmes. Forte de ce constat, l'équipe-école visera à proposer à l'élève des activités et des projets à travers lesquels il apprendra à mieux se connaître et se renseignera sur les professions, les entreprises et les métiers présents dans son milieu. Cet exercice amènera l'élève à reconnaître les liens entre ses intérêts, ses aptitudes, les disciplines scolaires, les professions et les métiers qui l'intéressent.

- ♦ **DIFFÉRENCIER LES STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE RÉCUPÉRATION**

La différenciation vise le rendement optimal de tous les élèves en leur fournissant des possibilités de développer leurs aptitudes. Une approche unique ne tient pas compte du fait que tous n'apprennent pas de la même façon ni au même rythme. C'est pourquoi, il importe de tenir compte des préalables et des caractéristiques des élèves dans le choix de nos interventions.

- ♦ **PROPOSER DE L'ENRICHISSEMENT AUX ÉLÈVES PERFORMANTS**

Les élèves performants ont besoin de défis leur permettant de maximiser leur potentiel. Ces élèves doivent aussi bénéficier de la mise en œuvre d'une démarche de différenciation pédagogique. Sans encadrement particulier, les élèves plus performants s'ennuient souvent dans les programmes réguliers. L'accent est mis sur la responsabilisation de nos élèves et l'engagement de ces derniers dans différentes projets environnementaux, communautaires ou collectifs.

Quelques exemples de moyens illustrant l'actualisation de cette orientation dans la vie de l'école :

- Variation des thèmes de façon à exploiter un éventail de projets et de situations tout au long du primaire
- Choix de profils au 3^e cycle : anglais intensif, sports, arts, informatique
- Utilisation du portfolio comme outil de développement personnel et scolaire
- Mise en place de projets pour les élèves performants
- Travail en ateliers, décloisonnement, par groupes de besoins
- Programme d'activités parascolaires

